

Communiqué de presse

05 novembre 2018

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings attribue la note à long terme 'A+' au Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers. La perspective est stable.

PARIS, le 5 novembre 2018. S&P Global Ratings attribue les notes de référence à long terme 'A+' et à court terme 'A-1' au Sycotom, syndicat mixte français de traitement et de valorisation des déchets ménagers. La perspective est stable.

Synthèse

Le Sycotom est le plus important syndicat mixte français de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Etablissement public administratif, le Sycotom comprend douze membres (la Ville Paris, dix établissements publics territoriaux et la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc) et couvre 47% de la population de l'Ile-de-France, une région qui bénéficie d'une économie très riche et diversifiée avec un PIB par habitant proche de 60 000 euros. En tant que syndicat mixte, il est soumis aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ainsi qu'à des règles budgétaires et de comptabilité publique comparables aux collectivités locales françaises.

Les notes du Sycotom reflètent sa qualité de crédit intrinsèque que nous estimons à un niveau de 'a' ainsi que notre appréciation d'une probabilité forte de soutien extraordinaire prompt et suffisant de ses collectivités adhérentes, dont la Ville de Paris (AA/stable/A-1+), en cas de difficultés financières.

Nous considérons que les instances de gouvernance du Sycotom, qui sont constituées de représentants des douze collectivités adhérentes, démontrent une grande capacité de consensus dans la prise de décision, dont les matières relatives à la stratégie budgétaire et à la planification financière. Nous estimons que cela sera un facteur clé pour permettre au Sycotom de mettre en œuvre son important effort d'investissement (proche de 1,4 milliards d'euros entre 2018 et 2025) tout en contenant son endettement. Ce programme d'investissement, qui représentera 42% des dépenses totales entre 2018 et 2020, pourrait offrir des marges d'ajustement ou de lissage en cas de besoin.

Après huit années consécutives de désendettement, nous anticipons désormais une croissance

ANALYSTE PRINCIPAL

Mehdi Fadli
Paris
(33) 1-4420-6706
[mehdi.fadli @spglobal.com](mailto:mehdi.fadli@spglobal.com)

ANALYSTE SECONDAIRE

Christophe Dore
Paris
(33) 1-4420-6665
[christophe.dore @spglobal.com](mailto:christophe.dore@spglobal.com)

Communiqué de presse

rapide de la dette, qui devrait atteindre 202% des recettes de fonctionnement en 2020, avec un pic à 240% en 2023, suivi d'une réduction graduelle de la dette conformément au cycle d'investissement long du Sycatom. Le pilotage budgétaire de qualité et la maîtrise des contrats d'exploitation avec les opérateurs privés devraient permettre au Sycatom de maintenir un taux d'épargne brute proche de 16% entre 2018 et 2020 lui permettant de contenir la hausse de la dette. De plus, alors que notre scénario central sur 2018-2020 intègre un gel des tarifs de la redevance (67% des recettes de fonctionnement en 2017), nous comprenons que les instances de gouvernance du Sycatom pourraient décider de nouvelles hausses des tarifs à partir de 2021, comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires 2018.

Du fait de besoins de financement conséquents entre 2018 et 2020, nous anticipons que le Sycatom sera en mesure de sécuriser sa situation de liquidité à des niveaux satisfaisants grâce à des enveloppes de financement pluriannuelles et des lignes de trésorerie. Nous comprenons aussi que le Sycatom souhaite diversifier ses sources de financement par un accès direct aux marchés financiers. La dette comprend certains emprunts structurés complexes, mais leur part devrait se réduire du fait de la volonté du Sycatom de renforcer sa gestion de la dette et de la liquidité.

Les risques hors-bilan du Sycatom sont faibles et se limitent essentiellement à sa participation de 10,5% dans une société d'économie mixte, la Semardel.

La note du Sycatom intègre aussi notre appréciation d'une probabilité forte d'un soutien extraordinaire conjoint, solidaire, prompt et suffisant des collectivités adhérentes, dont la Ville de Paris, en cas de difficultés financières. Nous considérons que le Sycatom :

- Joue un rôle critique pour les collectivités adhérentes, du fait de l'importance cruciale de sa mission de service public. Le traitement et la valorisation des déchets est une compétence centrale déléguée par les collectivités membres au syndicat. Le Sycatom est aussi un acteur essentiel pour répondre aux objectifs de développement durable inclus dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Plus spécifiquement pour Paris, le Sycatom a un rôle clé en tant que fournisseur d'énergie à la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU, minoritairement détenue par la Ville) au travers de la vapeur produite par les centres de valorisation énergétique du Sycatom ;
- Présente des liens forts avec les collectivités membres. Selon nous, le statut d'établissement public administratif implique que les collectivités adhérentes sont ultimement et conjointement responsables des actifs et des passifs du Sycatom. Le suivi du syndicat par les collectivités s'effectue par leurs représentants politiques au sein des instances de gouvernance. L'administration du Sycatom est indépendante des administrations des collectivités adhérentes et prend des décisions techniques autonomes, notamment en matière financière.

Perspective : Stable

La perspective stable reflète notre scénario central selon lequel nous continuerons à évaluer la qualité de crédit intrinsèque du Sycatom à 'a' dans les 24 prochains mois et que le syndicat continuera à bénéficier d'une forte probabilité de soutien conjoint et solidaire des collectivités adhérentes, incluant la Ville de Paris.

Scénario pessimiste

Nous pourrions envisager une action négative sur les notes si le Sycatom n'était pas en mesure de maintenir une trajectoire financière et de liquidité conforme à notre scénario central. Une

Communiqué de presse

réduction de la probabilité de soutien extraordinaire conjoint et solidaire des collectivités membres, dont la Ville de Paris, pourrait aussi conduire à un abaissement de la note du Sycotm. Cela pourrait par exemple être lié à un moindre consensus au sein des instances de gouvernance du Sycotm.

Scénario optimiste

Une amélioration de la qualité de crédit intrinsèque se traduirait par un relèvement des notes. Une telle amélioration pourrait être consécutive à un renforcement de la gestion de la dette et de la liquidité du Sycotm ainsi qu'à sa capacité démontrée à présenter des résultats conformes à sa planification financière. Toute indication d'une augmentation de la probabilité de soutien extraordinaire conjoint et solidaire des collectivités adhérentes pourrait aussi se traduire par une action positive sur les notes.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 08
- armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

- Mehdi Fadli, Paris
- Christophe Doré, Paris

Statistiques financières et économiques

Tableau 1

Statistiques financières et économiques du Sycotm

(En millions d'euros)	2016	2017	--Scénario central--		
			2018 (SC)	2019 (SC)	2020 (SC)
Recettes de fonctionnement	344	348	375	369	383
Dépenses de fonctionnement	261	275	313	321	315
Épargne brute	83	73	63	48	67
Épargne brute (% recettes de fonctionnement)	24,1	21,0	16,7	13,1	17,6
Recettes d'investissement	2	5	4	7	22
Dépenses d'investissement	76	95	175	260	265
Solde de financement après investissements	9	-18	-109	-204	-176
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	2,6	-5,0	-28,7	-54,3	-43,5
Remboursement du capital de la dette	36	22	46	24	24
Emprunts nouveaux	0	0	50	209	200
Solde final	-27	-40	-104	-20	-0

Tableau 1

Statistiques financières et économiques du Syctom (cont.)

(En millions d'euros)	2016	2017	--Scénario central--		
			2018 (SC)	2019 (SC)	2020 (SC)
Recettes modulables à la hausse (% recettes de fonctionnement)	69,3	67,2	63,7	64,2	62,8
Dépenses d'investissement (% dépenses totales)	22,5	25,8	35,9	44,7	45,7
Dette directe en fin d'année	432	409	414	598	774
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	125,5	117,7	110,2	167,8	202,2
Dette consolidée en fin d'année	432	409	414	598	774
Dette consolidée (% des recettes de fonctionnement consolidées)	125,5	117,7	110,2	161,8	202,2
Charges financières brutes(% des recettes de fonctionnement)	5,3	4,9	4,3	4,5	5,0
PIB local par habitant (nominal - en euros)*	56 197	57 818	59 448	61 095	62 990
PIB national par habitant (nominal - en euros)*	33 373	34 232	34 983	35 813	36 699

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable

* Estimations S&P Global Ratings

Sources: Données 2016-2017 du Syctom retraitées par S&P Global Ratings; INSEE/EUROSTAT; Projections S&P Global Ratings

Synthèse des scores

Tableau 2

Synthèse des scores pour le Syctom*

Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Très prévisible et équilibré
Economie	Très forte
Gouvernance et gestion financières	Satisfaisantes
Flexibilité budgétaire	Moyenne
Performances budgétaires	Faibles
Liquidité	Satisfaisante
Poids de la dette	Très élevé
Engagements hors-bilan	Faible

*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Méthodologies et rapport associés

- General Criteria: Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- General Criteria: Rating Government-Related Entities: Methodology And Assumptions – March 25, 2015
- Criteria - Governments - International Public Finance: Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, June 30, 2014
- General Criteria: Stand-Alone Credit Profiles: One Component Of A Rating – October 01, 2010
- Criteria - Governments - International Public Finance: Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, Oct. 15, 2009
- General Criteria: Use Of CreditWatch And Outlooks, Sept. 14, 2009
- Sovereign Risk Indicators, October 11, 2018. An interactive version is available at www.spratings.com/sri.
- Public Finance System Overview: French Cities, Intercities, And Municipal Syndicates, July 30, 2018
- Default, Transition, and Recovery: 2017 Annual International Public Finance Default Study And Rating Transitions, June 11, 2018
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, Sept. 21, 2017

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages. Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre. Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique. S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.
Copyright © 2018 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.